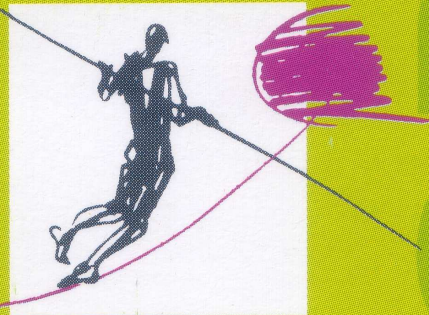


DOPAGE et CONDUITES DOPANTES

DOPAGE - CONDUITES DOPANTES



**parler
informer
aider
soigner**

ANTENNE MEDICALE DE PREVENTION
ET DE PRISE EN CHARGE DES CONDUITES DOPANTES
Région pays de la Loire

N°Vert 0 800 88 05 04

Anonyme, Confidentiel, Personnalisé, Gratuit

Intervenant :

Bertrand GUERINEAU
Psychologue
AMCD des Pays de la Loire

INTRODUCTION

- **Historique** : chercher à augmenter ses capacités par des moyens artificiels est très ancien (il y aurait 5000 ans avant notre ère, l'éphédra)...
- **Contexte** : Depuis 30 à 40 ans, les affaires défrayent la chronique... 1998 : Affaire Festina...
- **Quelques dates** :
 - 1965 : 1^o loi Française
 - 1989 : Loi Bambuck
 - 1999 : Loi Buffet / Création de l'AMA / AMLD...
 - 2003 : Code mondial anti-dopage (entré en vigueur 01-2004)
 - 2005 : ratification de la convention internationale
 - 2006 : nouvelle loi Française création de L'AFLD (Lamour)
 - 2008 : loi relative à la lutte contre le trafic de produits dopants (Laporte)

Définition du dopage sportif

- Loi actuellement en vigueur : **loi du 05 avril 2006**
- Cette loi marque la mise en conformité de la France avec le code mondial anti-dopage.

« Est considéré comme dopage le fait » :

- **D'utiliser des substances ou procédés interdits** (en référence à une liste et à l'intention de détourner les médicaments de leur usage premier). *Sanctions disciplinaires*
- **D'administrer ou d'appliquer ces substances ou procédés** (y compris aux animaux). *Sanctions pénales en plus*
- **D'inciter à leur usage ou d'en faciliter l'utilisation.**

Conduite dopante

- **Consommation de substance** (médicament, stupéfiant...) **pour affronter un obstacle** réel ou ressenti par l'utilisateur ou par son entourage, à des **fins de performance**.
- **L'obstacle** peut être un examen, un entretien d'embauche, un travail difficile et/ou pénible, une épreuve sportive...

Délimitation du phénomène...

- Aspects polymorphes
- Pluralité de sports et de sportifs
- Dérives mouvantes et effets de mode
- Réalité difficile à appréhender
- Focalisation sur le sport de haut niveau
- La place des CAD
- L'harmonisation mondiale
- Prégnance du volet répressif
- Aspects médiatiques

Quelle prévention possible ?

Loi à 3 volets

PREVENTIF

Loi sur le dopage

CURATIF

REPRESSIF

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S0 : SUBSTANCES NON APPROUVEES

- **Produits :**

Toute substance pharmacologique non incluse dans une section de la Liste ci-dessous et qui n'est pas actuellement approuvée pour l'administration humaine par une autorité gouvernementale réglementaire de la santé (par ex. drogues en développement préclinique ou clinique ou discontinuées) est interdite en permanence.

- **CAD :** En et hors compétition

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S1 : AGENTS ANABOLISANTS

- **Produits** : Stéroïdes anabolisants androgènes exogènes et endogènes (testostérone, stanozolol, nandrolone...), autres agents anabolisants (clenbutérol, zéranol...)
- **CAD** : En et hors compétition
- **Effets recherchés** : Accroissement de la masse et la puissance musculaire.
- **Risques** : Dépendance physique et psychologique, dépression, agressivité, hépatites, cancers, déchirures musculaires, infertilité... Chez les femmes, les anabolisants androgènes ont des effets masculinisant (pilosité, atrophie des seins...).

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S2 : HORMONES PEPTIDIQUES, FACTEURS DE CROISSANCE ET SUBSTANCES APPARENTÉES

- **Produits** : Gonadotrophine, hormone de croissance (GH), EPO, insuline
- **CAD** : En et hors compétition
- **Effets recherchés** : Les gonadotrophines produisent de la testostérone (voir anabolisants), l'hormone de croissance augmente la masse musculaire et diminue la masse grasse, l'EPO favorise le transport d'oxygène dans le sang (plus les muscles reçoivent d'oxygène, et plus l'effort peut être intense et prolongé). L'insuline facilite la libération de glycogène hépatique et le transport de glucose à l'intérieur des muscles.
- **Risques** : Diabète, arthrose... L'EPO augmente la viscosité du sang, ce qui entraîne une fatigue cardiaque et peut conduire à des embolies.

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S3 : BETA-2 AGONISTES

- **Produits** : Terbutaline, clenbuterol, bambuterol...
- **CAD** : En et hors compétition
- **Effets recherchés** : Augmentation de la fréquence cardiaque et un relâchement des muscles bronchiques. Ils sont aussi utilisés pour les effets anabolisants (à des doses très supérieures aux doses thérapeutiques).
- **Risques** : Rupture tendineuse, déchirures musculaires, cancer du foie, pathologie cardiaque.
- **Note** : Depuis 2010, le **salbutamol** (Ventoline) n'est plus interdit. La présence dans l'urine de salbutamol à une concentration sup à 1000 ng/mL sera présumée ne pas être une utilisation thérapeutique intentionnelle et sera considérée comme un *résultat anormal*, à moins que le *sportif* ne prouve par une étude de pharmacocinétique contrôlée que ce résultat anormal est bien la conséquence de l'usage d'une dose thérapeutique (maximum de 1600 microgrammes par 24 heures) de salbutamol par voie inhalée.

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S4 : ANTAGONISTES ET MODULATEURS HORMONAUX

- **Produits** : Les classes suivantes de substances sont interdites :
 1. Inhibiteurs d'aromatase, incluant sans s'y limiter : aminoglutéthimide, anastrozole, androstatriènedione, 4-androstène-3,6,17 trione (6-oxo), exémestane, formestane, létrozole, testolactone.
 2. Modulateurs sélectifs des récepteurs aux oestrogènes (SERM), incluant sans s'y limiter: raloxifène, tamoxifène, torémifène.
 3. Autres substances anti-oestrogéniques, incluant sans s'y limiter: clomifène, cyclofénil, fulvestrant.
 4. Agents modificateurs de(s) la fonction(s) de la myostatine, incluant sans s'y limiter: les inhibiteurs de la myostatine.
- **CAD** : En et hors compétition
- **Effets recherchés** : Modification du profil hormonal
- **Risques** : Embolies pulmonaires, phlébites, prise de poids...

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

S5 : DIURETIQUES ET AUTRES AGENTS MASQUANTS

- **Produits** : Diurétiques (canrénone, chlortalidone, furosémide...), probénécide, succédanés de plasma (albumine, dextran...)
- **CAD** : En et hors compétition
- **Effets recherchés** : Perte de poids, élimination... Les diurétiques sont des médicaments favorisant l'excrétion rénale d'ions tels que le sodium et le potassium.
Les agents masquants accélèrent ou retardent l'élimination de substances interdites et peuvent aussi modifier les paramètres hématologiques.
- **Risques** : Déshydratation et problèmes rénaux, trouble du rythme cardiaque, hyperglycémie, troubles musculaires et digestifs.

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

METHODES INTERDITES

■ **M1 : Amélioration du transfert d'oxygène :**

Ce qui suit est interdit :

1. Le dopage sanguin, y compris l'utilisation de produits sanguins autologues, homologues ou hétérologues, ou de globules rouges de toute origine.
2. L'amélioration artificielle de la consommation, du transport ou de la libération de l'oxygène incluant, sans s'y limiter, les produits chimiques perfluorés, l'éfaproxiral (RSR13) et les produits d'hémoglobine modifiée (par ex. les substituts de sang à base d'hémoglobine, les produits à base d'hémoglobines réticulées), mais excluant la supplémentation en oxygène.

■ **CAD :** En et hors compétition

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

METHODES INTERDITES

■ M2 : Manipulation physique et chimique :

Ce qui suit est interdit :

1. La *falsification*, ou la tentative de *falsification*, dans le but d'altérer l'intégrité et la validité des *échantillons* recueillis lors du CAD, est interdite. Cette catégorie comprend, sans s'y limiter, la cathétérisation, la substitution et/ou l'altération de l'urine (par ex. protéases).
2. Les perfusions intraveineuses sont interdites, sauf celles reçues légitimement dans le cadre d'admissions hospitalières ou lors d'examens cliniques.
3. Le fait de successivement prélever, manipuler et ré-infuser du sang total dans le système circulatoire est interdit.

■ CAD : En et hors compétition

Substances et méthodes interdites en permanence (en et hors compétition) – liste 2011

METHODES INTERDITES

■ **M3 : Dopage génétique :**

Ce qui suit, ayant la capacité potentielle d'améliorer la performance sportive, est interdit :

1. Le transfert d'acides nucléiques ou de séquences d'acides nucléiques
2. L'utilisation de cellules normales ou génétiquement modifiées
3. L'utilisation d'agents affectant directement ou indirectement des fonctions connues pour influencer la performance sportive par altération de l'expression génique. Par exemple, les agonistes du récepteur activé par les proliférateurs des peroxyosomes et les agonistes de l'axe PPAR δ -protéine kinase activée par l'AMP (AMPK) (par ex. AICAR) sont interdits

■ **CAD :** En et hors compétition

Substances et méthodes interdites en compétition (liste 2011)

S6 : STIMULANTS

- **Produits** : Amphétamines, adrénaline, cocaïne, éphédrine, dopamine, épinéphrine, modafinil, strychnine...
- **CAD** : En compétition seulement
- **Effets recherchés** : Résistance à la fatigue et à la douleur, vigilance accrue, augmentation du débit cardiaque
- **Risques** : Conduites dangereuses, insomnies, trouble du rythme cardiaque, hypertension artérielle, amaigrissement (effet coupe-faim), agressivité, accoutumance et dépendance
- **Note** : L'anglais **Tom Simpson** est mort sur les pentes du Mont Ventoux lors du Tour de France 1967, suite aux effets combinés des amphétamines et d'une déshydratation prononcée...

Substances et méthodes interdites en compétition (liste 2011)

S7 : NARCOTIQUES

- **Produits** : Diamorphine (héroïne), buprénorphine (subutex), méthadone, morphine, dextromoramide, fentanyl et ses dérivés, hydromorphone, oxycodone, oxymorphone, pentazocine, péthidine
- **CAD** : En compétition seulement
- **Effets recherchés** : Relâchement musculaire, diminution de la sensibilité à la douleur
- **Risques** : Dépendance physique et psychologique, accoutumance, dépression respiratoire, diminution du rythme cardiaque et de la capacité de concentration, trouble du comportement, excitation, agressivité, diminution de la concentration et de la capacité de coordination.

Substances et méthodes interdites en compétition (liste 2011)

S8 : CANNABINOÏDES

- **Produits** : Cannabis, haschich, marijuana ou cannabis synthétique (ex : « le spice »)
- **CAD** : En compétition seulement
- **Effets recherchés** : Diminuer le stress, euphorie, détendre les muscles et effacer la douleur...
- **Risques** : Troubles de la mémoire et de la coordination neuromusculaire, trouble de l'attention, accidents, syndrome amotivationnel, accoutumance et dépendance, cancers du poumon, problèmes vasculaires, trouble de l'appétit, ...

Substances et méthodes interdites en compétition (liste 2011)

S9 : GLUCOCORTICOÏDES

- **Produits** : Cortisone, désonide, fluocortolone, hydrocortisone...
- **CAD** : En compétition seulement
- **Effets recherchés** : Stopper les signes de réaction inflammatoire (chaleur, gonflement), aider à délivrer le glucose lors de l'effort, baisser de la sensation de fatigue, réguler l'humeur.
- **Risques** : Rétention d'eau, troubles du sommeil, surexcitation, hypertension, diabète, difficultés de cicatrisation, ostéoporose...
- **Note** : Tous les glucocorticoïdes sont interdits lorsqu'ils sont administrés par voie orale, intraveineuse, intramusculaire ou rectale.

Substances interdites dans certains sports (liste 2011)

SUBSTANCES INTERDITES DANS CERTAINS SPORTS

- **P1 : L'alcool** : Interdit dans les sports suivants : automobile, motocyclisme, aéronautique, motonautique, karaté, tir à l'arc, quilles...
Le seuil de violation est de 0,10 g/litre.
- **P1 : Les bêta-bloquants** : Interdit dans les sports suivants : automobile, motocyclisme, aéronautique, motonautique, billard, ski, pentathlon, tir à l'arc (en permanence), quilles, bobsleigh, boules, bridge, curling, fléchettes, golf, lutte, tir (en permanence), voile
- **CAD** : En compétition seulement
- **Note : La créatine** ne fait pas partie des listes de substances interdites, pendant longtemps interdite à la vente en France, elle est considérée comme un complément alimentaire...

Conduite à tenir

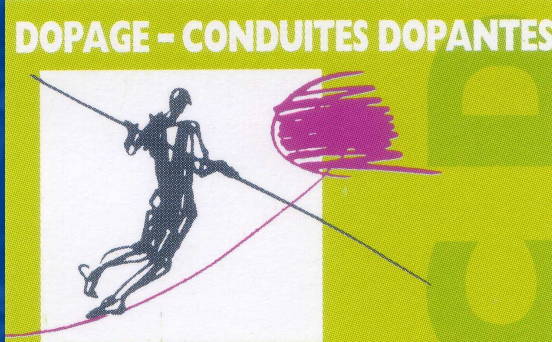
Être attentif à différents symptômes :

- Changement de personnalité inattendu
- Changements corporels importants
- Améliorations improbables des performances
- Blessures à répétitions
- Troubles de l'humeur et du comportement

Conduite à tenir

Parler avec l'athlète et son entourage

- Faire part de ses inquiétudes
- Créer un climat de confiance
- Apporter son aide
- Orienter vers un centre adapté



DOPAGE - CONDUITES DOPANTES

**parler
informer
aider
soigner**

ANTENNE MEDICALE DE PREVENTION
ET DE PRISE EN CHARGE DES CONDUITES DOPANTES
Région pays de la Loire

N° Vert 0 800 88 05 04

Anonyme, Confidentiel, Personnalisé, Gratuit

DEBAT

« Combien de décennies nous faudra-t-il pour accepter l'inconfortable constat : tels qu'ils sont, comme ils sont, là où ils vont, les sports spectacles de haut niveau et à haute rentabilité commerciale, sans dopage, ça n'existe pas. »

Lowenstein W. (2001), « Siffler n'est pas jouer. Que la guerre au dopage ne se résume pas en une guerre au dopé », Communication au colloque Prise en charge des addictions : l'éthique médicale en question, organisé par l'Espace éthique et la Société d'Addiction francophone.

Conduites dopantes : en quoi constituent-elles un problème à prévenir ?

La prévention d'une conduite qui altère la santé contrecarre-t-elle la liberté de celui qui l'adopte ?

Peut-on opposer la santé à la liberté ?

LA PREVENTION

Définition :

Aller au devant d'un comportement jugé problématique par un groupe social (une société) par rapport à ses valeurs fondamentales

Objectif :

Eviter l'apparition du comportement et/ou en limiter les conséquences négatives

Moyens :

Interventions non-coercitives

Une forme d'anomie ?

- « Le niveau de désir, de demande, des personnes est susceptible d'augmenter quand les normes sociales sont confuses »

Emile Durkheim. *Le suicide*

Un niveau inaccessible ?

Niveau de désir, d'exigence, de demande...

Croît trop vite

Est trop élevée

Inaccessibilité

Augmente

Augmentation de la frustration individuelle

Recours à de nouvelles substances

Altérations identitaires

Survenue de pathologies (dépression)

Le sens possible des conduites dopantes

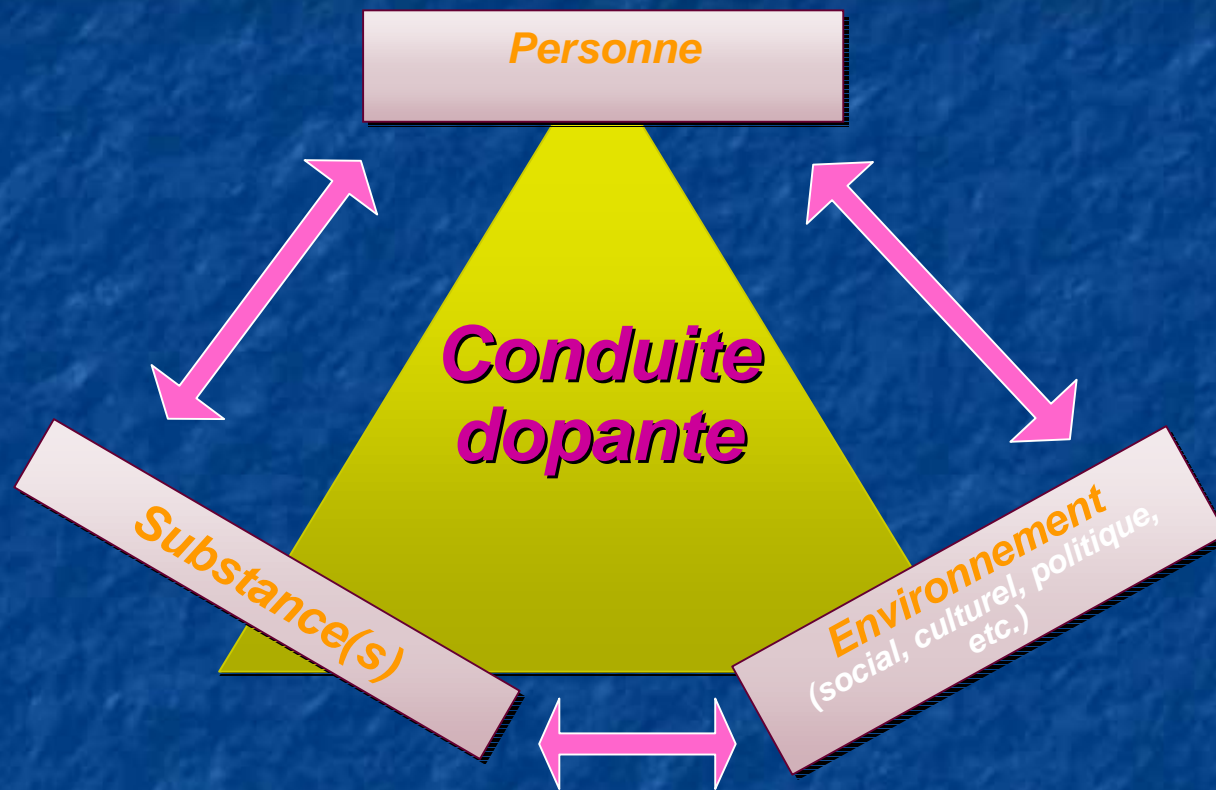
Hypothèse n°1 :

*Les conduites dopantes
traduisent un mal-être*

Le sens possible des conduites dopantes

Hypothèse n°2 :

Les conduites dopantes sont des conduites de prévention de l'échec



FACTEURS DE RISQUE DE DÉVELOPPER UNE CONDUITE DOPANTE

✓ Facteurs liés au produit :

→ effet réel ou supposé du produit dans le but d'améliorer ses performances ou son image corporelle, de repousser ses limites

✓ Facteurs liés à l'individu :

- Genre : hommes >> femmes (pour la plupart des produits, sauf pour les tranquillisants, hypnotiques et anorexigènes)
- Age : les consos débutent à l'*adolescence* (recherche d'identité, contestation de l'ordre parental ...) pour atteindre un sommet vers 25/30 ans, puis tendent à diminuer pour remonter vers 35 ans (il y a souvent évolution des consos et les produits ne visent plus forcément la performance)
- Personnalité : personnalités antisociales, borderline, histrioniques voire paranoïaques et d'une manière générale des traits de personnalité narcissique

→ **Recherche de sensation et de risque**

→ **Niveau d'intensité de pratique :** plus on fait de sport , plus on prend de risques, et plus on consomme de produits dopants

→ **Blessures :** à répétition, troubles somatiques inexplicés, fractures de fatigue, troubles du sommeil envahissant...

→ **Le poids :** surtout chez les filles et dans les sports à catégorie de poids

→ **Comorbidités psychiatriques :** hyperactivité avec troubles de l'attention, troubles de l'humeur, troubles anxieux, TCA, plaintes psychosomatiques

✓ Facteurs liés à l'environnement :

- **Modèle parental** : éducation et facteurs d'identification parentale (facteurs bien connus pour les consos d'alcool , de tabac, d'hypnotiques, de tranquillisants... mais aussi recours au produit magique et éducation aux conduites dopantes)
- **Facteurs familiaux** : conflits, deuil, séparations traumatiques, abandon, défaillance du cadre éducatif, troubles mentaux chez les parents
- **Rôle et influence des pairs** : recherche d'identification à un groupe, initiation aux consommations, tentative d'égaliser les chances de succès, pressions du milieu (coéquipiers, entraîneur, sponsors...)
- **Facteurs sociaux** : rupture scolaire, désinvestissement des autres activités , l'exigence de performance (obligation de résultats, système des carrières avec peu d'élus, exigence du cadre technoscientifique, fréquence, durée et intensité des entraînements, manque de récupération entre les épreuves...)

FACTEURS DE RISQUE D'USAGE NOCIF ET DE DEPENDANCE

✓ Facteurs liés au produit :

→ Potentiel nocif du produit : risques de complications

→ Potentiel addictif du produit

→ Statut légal du produit : risques judiciaires

✓ Facteurs liés à l'individu :

- Génétiques
- Biologiques
- Psychologiques : troubles somatiques ou psychiques pendant l'enfance, évènements de vie traumatiques, dépressivité, traits de personnalité du type recherche de sensation et de nouveauté, carences affectives précoces, adolescence difficile avec fugue, vol, agressivité, rejet du corps sexué, ...⇒ **faille narcissique**
- Spirale cognitivo-comprtementale : effet renforçateur d'une victoire obtenue sous produit, habitudes à s'automédiquer...
- Début précoce des consommations

Merci de votre attention

Contact :

Mail : amcd44@voila.fr

N° vert AMCD : 0.800.880.504

Site internet : www.dop-sante.net